

La biologie sera-t-elle encore médicale ?

Marseille, le 11 septembre 2014 – Suite au rapport IGF (Inspection générale des finances) sur les professions réglementées et les intentions de dérégulation totale annoncées cet été par le ministère de l'Économie, le Syndicat des Biologistes (SDB) a récemment riposté dans un contre-rapport adressé au ministère le 25 août dernier. Pour François Blanchecotte et l'ensemble des membres du bureau du SDB, ce rapport puis, depuis 2 jours, la circulation de l'ébauche de texte sur la dérèglementation constituent une véritable bombe à retardement. « Il est urgent que le nouveau Gouvernement reprenne ses esprits à propos de la biologie médicale », s'indigne la profession.

Tout se passe comme s'il n'y avait pas eu de réforme de la biologie médicale en 2013 ni d'accord triennal avec l'Assurance maladie. Pire, il semble que l'époque soit celle des logiques développées par les adversaires de la biologie médicale lors de la bataille des biologistes français pour faire reconnaître par Bruxelles leur caractère médical et les règles nécessairement spécifiques que cela implique pour les laboratoires de biologie médicale.

La réponse argumentée du SDB versus le rapport IGF

À la suite de la rencontre du mois de juillet, le Président du SDB a travaillé avec son équipe pour appuyer les arguments développés par oral par un argumentaire écrit qui répond point par point aux allégations du rapport de l'IGF. Allégations qui, comme le souligne la synthèse au ministre qui précède l'argumentaire complet, sont fondées sur la prise en considération « de données obsolètes (pour l'essentiel relevant de 2010 ou d'exercices antérieurs), approximatives, incomplètes, parfois dénaturées et d'une valeur scientifique globalement douteuse, **générant au travers de la concentration qui s'ensuivra une perte de proximité des patients ainsi qu'une destruction massive d'emplois.** ». Cet argumentaire a également été transmis à la ministre de la Santé Marisol Touraine qui reste en poste dans le nouveau Gouvernement Valls.

La dérèglementation est en marche

Depuis mardi soir, la première ébauche du projet de loi du Gouvernement sur la dérèglementation des professions de santé circule. La partie concernant les laboratoires de biologie médicale est plus qu'explicite : « Levée des obstacles à la concurrence et à la concentration ». « *Le sentiment de revenir 3 années en arrière et de constater que la biologie médicale cède le pas à la financiarisation est intolérable* » insiste le Président du SDB. Toutes les professions de santé et leurs instances représentatives se mobilisent.

Vers une nouvelle mobilisation des biologistes

Emmanuel Macron et Marisol Touraine ont annoncé, lors de la séance des questions à l'Assemblée nationale d'hier, qu'ils recevront les professions médicales réglementées la semaine prochaine. Les biologistes médicaux attendent donc d'être reçus.

La profession devra encore une fois mobiliser son énergie afin de sauver une biologie médicale pourtant efficiente, de qualité et répondant aux besoins des patients face aux rêves chimériques de ceux qui continuent de croire, malgré les démentis apportés par les expériences étrangères, qu'une biologie industrielle serait mieux pour la France. De fait, pour François Blanchecotte : "Le 12 septembre prochain, à la Faculté de Pharmacie de Marseille, a lieu la première Journée de rentrée du SDB. Placé sous le signe de l'interrogation « Quelle biologie pour demain ? », cet événement sera l'occasion de réaffirmer notre engagement : nous ne laisserons pas le ministère de l'Économie faire table rase de la biologie médicale française !".

Contacts Presse SDB :

LauMa communication

Laurent Mignon - laurent.mignon@lauma-communication.com - tél : 01 73 03 05 20

Emmanuelle Klein - emmanuelle.klein@lauma-communication.com - tél : 01 73 03 05 22